



**Notes importantes :** Aucune limite n'a été contrôlée juridiquement ni entérinée à ce jour dans le cadre de procédure ad hoc. Ce document n'est qu'un document de travail et n'a aucune valeur juridique.

Limites 00-00-00 définies par M. Jean-Luc MIMOUNI, Géomètre Expert à Samatan, le 20/06/1999 dossier n°2425

Limites définies par M. Jean-Luc MIMOUNI, Géomètre Expert à Samatan, le 18/09/2006, dossier n°4365

Section A n°245p-251p-50p-52-250p  
 Projet d'un unilot  
 Superficie réelle mesurée = 10000m<sup>2</sup>  
 (sous réserve du bornage du périmètre et de l'autorisation d'urbanisme à venir)

EXCLU : A n°247-47-48-245p-251p-50p52p  
 Partie restant propriété de la Commune de TIRENT-PONTEJAC  
 (sous réserve du bornage du périmètre et de l'autorisation d'urbanisme à venir)

EXCLU : A n°50p-250p  
 Partie restant à la Commune de Tirent Pontéjac pour substitution de l'assiette foncière du chemin rural  
 Superficie réelle mesurée = 569<sup>m</sup><sup>2</sup>  
 (sous réserve du bornage du périmètre et de l'autorisation d'urbanisme à venir)

**LEGENDE TOPO :**  
 -100.00 Courbe de niveau  
 +100.00 Point topographique (altitude locale)

- LEGENDE :**
- Borne OGE nouvelle
  - Borne OGE existante
  - Limite de division projetée
  - Limite réelle d'un bornage ancien
  - Limite de Délimitation du Domaine Public
  - Reproduction cadastrale sans valeur juridique
  - 10.00 Cotation (m)
  - △ Station polygonale
  - Route / Chemin
  - Talus / Fossé
  - Arbre majeur
  - Souches majeures
  - Limite de culture
  - Bouche à clé
  - Chambre de télécommunications
  - Poteau de télécommunications et ses lignes aériennes
  - Poteau électrique et ses lignes aériennes
  - Zone inondable dessinée à partir d'un document graphique non coté (carte communale, PPR) de la commune n'étant pas disponible sur le site de la préfecture du Gers)
  - ▲ Accès individuel sur la RD préconisé à créer avec retrait de portail pour parking du midi à l'unilat
  - ▲ Accès individuel préconisé à créer sur la RD pour le CR substitué

Département du GERS  
 Commune de TIRENT-PONTEJAC  
 Section A / Lieudit " Au Gauche "

**Propriété de la Commune  
 TIRENT-PONTEJAC**

**PLAN TOPOGRAPHIQUE**  
 Echelle: 1/500

*Fait à Samatan le 30/07/2024. Les limites ne sont pas définitives.*

Plan de situation 1/25000 :

Extrait Cadastral : 1/5000 :

Plan dressé le 30/07/2024  
 Dossier n°24-076  
 DAO: 24-076.dwg-Onglet : TOPO  
 Systèmes de coordonnées:  
 planimétrie : RGF93 CC44-Classe 1 (0 à 5cm)  
 altimétrie : Local-GPS Teria RAF18  
 Appareils : GPS Teria.

Visa du Géomètre-Expert :

L'authenticité du document n'est assurée que par la signature du Géomètre-Expert à la clôture des opérations.

**SARL CASTERAS - LHULLERY**  
 Société de Géomètres-Experts

Bureau principal : 11 rue du Corps Franc Pommiers - Place du Foirail 32130 SAMATAN  
 Tel : 05.62.62.39.80 - Mail : geometre.samatan@gmail.com

Bureau secondaire : 4bis, square de l'Ariège 31470 FONSORBES - Tel : 05.61.91.58.56  
 Mail : geometre.fonsorbes@gmail.com